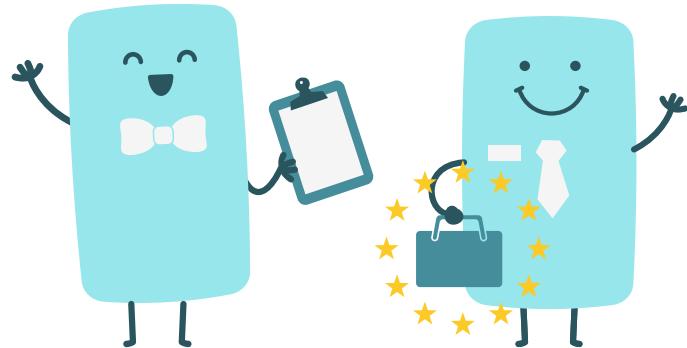


# Alsace Marchés Publics

Côté Acheteurs • Guide N°16

## L'ESSENTIEL SUR LE DOCUMENT UNIQUE DE MARCHÉ EUROPÉEN



ALSACEMARCHESPUBLICS.EU



## **Qu'est-ce que le DUME ?**

Le Document Unique de Marché Européen (DUME) est un formulaire à compléter par une entreprise souhaitant participer à un marché public. Il sert d'auto-déclaration sur sa situation financière, ses compétences et sa capacité à prendre part à la mise en concurrence. Il remplace les formulaires de candidature classiques tels que le DC1 et le DC2.

## **Quels sont ses avantages ?**

L'entreprise voit ses démarches allégées au stade de la candidature. Le DUME peut être réutilisé pour d'autres mises en concurrence. L'entreprise doit simplement s'assurer que les informations fournies sont toujours à jour ; les informations relatives au marché pour lequel elle candidate devront correspondre à la procédure concernée. Le DUME est de plus valable pour soumettre une candidature à n'importe quel marché dans toute l'Union européenne.

## **Est-il obligatoire ?**

L'utilisation du DUME n'est pas obligatoire. Les acheteurs ne peuvent pas refuser la présentation d'une candidature d'une entreprise sous la forme d'un DUME.

## **Quelles informations contient le DUME ?**

Le DUME se compose de cinq parties :

- les informations relatives au marché public et à l'acheteur public,
- les informations sur l'entreprise candidate,
- les motifs d'exclusion du marché public,
- les critères de sélection définis par l'acheteur,
- la déclaration sur l'honneur du candidat attestant du respect des deux points précédents.

## **Comment créer un DUME ?**

L'entreprise peut créer son DUME de deux manières différentes :

- via la plateforme de dématérialisation de l'acheteur dans certains cas. Cette possibilité est offerte par Alsace Marchés Publics (voir la partie B de ce guide),
- via l'utilitaire "Service DUME" qui est accessible sur le portail Chorus Pro.

## SUIVEZ LES GUIDES !

-  **Vider le cache de son navigateur**
-  **Paramétriser le compte de votre entité**
-  **Paramétriser votre compte personnel**
-  **Installer l'application Mon Assistant Marchés Publics**
-  **Générer une Bi-Clé de chiffrement**
-  **Mettre en ligne une consultation ouverte**
-  **Mettre en ligne une consultation restreinte** (refonte en cours)
-  **Ouverture des offres et données essentielles** (refonte en cours)
-  **Utiliser la messagerie sécurisée** (refonte en cours)
-  **Créer une suite ou phase de négociation** (refonte en cours)
-  **Créer et envoyer un avis de marché JAL BOAMP** (refonte en cours)
-  **Ajout d'un dépôt de pli** (refonte en cours)
-  **eForms 16 Avis de publicité** (refonte en cours)
-  **La signature électronique** (refonte en cours)
-  **eForms 29 Avis d'attribution** (refonte en cours)
-  **Le Document Unique de Marché Européen (DUME)**

## BESOIN DE PLUS D'AIDE ?

- Tous les guides d'Alsace Marchés Publics sont téléchargeables sur <https://www.alsacemarchespublics.eu/aide>.
- Contactez notre équipe du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h, au 03 69 49 39 10 ou par e-mail à [contact@alsacemarchespublics.eu](mailto:contact@alsacemarchespublics.eu).



Pour une expérience optimale, il est conseillé d'utiliser Firefox ou Chrome comme navigateurs. Pensez également à vider le cache de votre navigateur après chaque mise à jour de la plateforme. La marche à suivre est décrite dans le guide N°1.